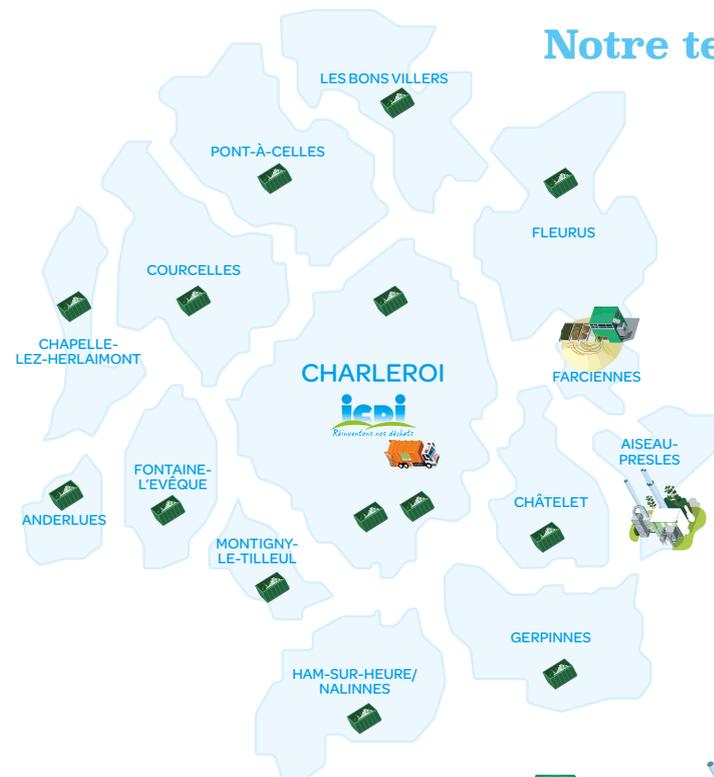


Notre territoire



Pôle Environnemental

Collectes
Centre de tri des PMC (Valtris)
Centre administratif
Services techniques



Recyparcs

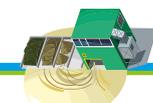


Plate-forme industrielle de compostage



UVE

Unité de Valorisation
Énergétique

La version complète du Rapport d'Activités
est disponible sur www.icdi.be

Rue du Déversoir, 1 - 6010 Couillet
0800/94.234 www.icdi.be



Réinventons
nos déchets





Les 4 piliers de notre activité

1. Sensibiliser

L'ICDI privilégie d'abord la prévention afin d'inciter les citoyens à limiter leur production de déchets ménagers : **le meilleur déchet, c'est celui qui n'existe pas !**

2. Collecter

Afin d'optimiser le recyclage des déchets, l'ICDI organise des collectes sélectives en porte-à-porte pour les déchets résiduels (sacs blancs ou conteneur à puce gris), le verre, les papiers-cartons, les PMC (sacs bleus) et les déchets organiques (conteneur à puce vert).

3. Recycler

L'ICDI se charge ensuite de la promotion du tri des déchets et de leur recyclage en développant des filières performantes. L'ICDI mise également sur le réemploi dans les filières d'articles de seconde main pour favoriser la réintégration des objets inutilisés.

4. Valoriser

Les déchets résiduels qui n'ont pas pu être recyclés sont incinérés et transformés en électricité déchets ultimes, qui ne représentent que 1% de la quantité totale de déchets produits par les ménages dans la zone ICDI, sont déposés dans un Centre d'Enfouissement Technique.

L'Intercommunale ICDI est une entreprise publique qui relève chaque jour le défi complexe de la gestion intégrée des déchets pour plus de 422.000 habitants dans la région de Charleroi (14 communes affiliées).

Développement durable oblige, l'ICDI privilégie et hiérarchise les modes de traitements de ces déchets en fonction de leur plus-value sociétale et de leur faible impact sur l'environnement.

50.241

Personnes sensibilisées directement par l'équipe de prévention des déchets de l'ICDI.

21.661
TONNES

De déchets **PMC** traités.

34
kg

Quantité de **papiers-cartons** collectée en porte-à-porte par habitant.

748.289

Visites enregistrées dans les recyparcs.

467
kg
PAR AN

Quantité totale de déchets produite par habitant. Soit une diminution moyenne de **3,5 kg par an/hab.**

248.993
TONNES

De déchets gérés en **un an** par l'ICDI.

14
kg

Quantité de **PMC** collectée en porte-à-porte par habitant.

20
kg

Quantité de **verre** collectée en porte-à-porte par habitant.

4.911
MÉNAGES

Alimentés en électricité grâce à la production de l'UVE.

99
%

De déchets **recyclés** ou **valorisés**.

32
kg

De **déchets organiques** ont été collectés par habitant dans les communes couvertes par la collecte en conteneurs à puce.

63
%

De **déchets triés** par les habitants des 14 communes affiliées à l'ICDI.

+ DE 1
MILLON
DE KM

Parcourus pour collecter les déchets en porte-à-porte.

173
kg
PAR AN

Quantité d'**ordures ménagères** résiduelles produite par habitant. Soit une diminution de **1 kg en un an!**

2016

en quelques **chiffres clés**